



## Le mot du Président

### Mais jusqu'où iront - ils !?...

Jusqu'où iront ceux que nous respectons tant lorsqu'ils éduquaient, fort bien d'ailleurs, des générations d'enfants ?

Une poignée d'enseignants du Syndicat national des enseignements du second degré (Snes) refuse, contre toute évidence et un collègue d'écrivains, d'intégrer les écrits du général De Gaulle aux épreuves du baccalauréat littéraire... L'aveuglement politicien va tout de même trop loin...

Ces mêmes enseignants – si ce ne sont eux, ce sont leurs frères – s'acharnent à ne voir dans la colonisation que les aspects les plus douteux – il y en a eu, à l'évidence - rejetant, par idéologie, tout ce que cette période a apporté aux peuples qui l'ont connue.

Il faut tout de même se souvenir que ce sont les courants de gauche qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, ont développé le mouvement de colonisation.

*Qui, après la victoire du courant laïque et républicain aux élections législatives de 1881, a fait de la relance de la colonisation un des axes forts de son programme gouvernemental ?... Jules FERRY ! – Il s'agissait, alors, de distraire le peuple français de la perte de l'Alsace/Lorraine que cette gauche, massivement pacifiste à l'époque, a voulu détourner d'une revanche sur l'Allemagne.*

*Qui disait, arguant « du droit des « races supérieures » (!...) vis-à-vis des « races inférieures » (!...) et affirmant : - « si nous avons le droit d'aller chez ces « barbares » (!...), c'est parce que nous avons le devoir de civiliser [...] il faut non pas les traiter en égaux, mais se placer au point de vue d'une « race supérieure » qui conquiert »?... C'est encore l' « icône » Jules FERRY, au cours de la séance du 27 mars 1884, à la Chambre des députés !...*

Et « ils » prétendent donner des leçons à la Terre entière !?... C'est trop facile de faire semblant de vouloir s'exonérer, à présent, de tels propos...

Mais que fait la « Halde » !?...

Vous allez voir que, les mêmes, dans le temps, par aveuglement sectaire, imposeront des livres scolaires faisant l'apologie de la retraite à 60 ans et des 35 heures, « principaux moteurs de notre économie ». Ces mesures, en fait, n'ont apporté que le « *travailler moins pour gagner beaucoup moins* » (blocage des salaires pendant 3 ans, multiplication des niveaux de SMIC (11), avec la complicité des syndicats; limitation du temps de cotisation pour les retraites...). « Ils » diront alors que ces mesures furent emblématiques des valeurs de cette gauche suant la démagogie la plus puérole.

Ecoutez-les fustiger le gouvernement – et ceux, de droite, qui l'ont précédé - sur l'abaissement du pouvoir d'achat. Mais, *qui était chargé, de 1999 à 2002, de contrôler la mise en œuvre de l'Euro et l'énorme dérive qui a présidé au changement des monnaies Euro/Franc, portant un coup fatal au pouvoir d'achat des français ? c'est le Premier ministre Lionel Jospin*, le même qui a si « élégamment » lâché ses amis, en 2002...

Méditez bien ceci, entre autres choses, en écoutant la polyphonie des nombreux « crocodiles » et autres « éléphants » qui vous parleront du (des ?...) programme(s) du Parti socialiste... sans parler du Parti communiste, du Parti de gauche, Europe écologie et leurs « meilleurs ennemis » les Verts, du NPA, et de tous les autres, connus ou qui vont se révéler, n'en doutez pas.

André DAUDIN

### NOTRE ELUE VOUS DIT

Tiens, tiens ... Mr le Maire et son équipe ont repris certaines de nos idées proposées sur notre programme des élections municipales du 9 mars 2008 ! nous ne pouvons que les en remercier ! Quelques indications :



**Légendes En Bleu : ON L'A PROPOSE EN 2008**

**En rouge : ILS L'ONT FAIT**

« .....tendre à la réouverture d'une école d'Arts plastiques.... »

*Il y a des cours de modelage et de sculpture et à nouveau des cours de dessin et peinture au Centre culturel.*

« .....organiser des spectacles et des expositions valorisant notre patrimoine et nos artistes locaux... »

*Différents festivals ont été organisés (jazz) ainsi que des expositions d'œuvres réalisées par nos artistes locaux (peinture : Claudine Smeets - sculpture : Georges Namiech - musique : Odile Faniard)*

(Merci d'avoir permis à ces grands artistes de se faire connaître. Souhaitons que d'autres artistes Othissois auront les mêmes chances)

« .....nous souhaitons mettre en avant les activités associatives, culturelles et sportives.. »

*Depuis plusieurs week-ends ils mettent en valeur (publicités) les spectacles, salons, tournois, matchs des associations d'Othis*

« .....les élus s'engageront à ne pas faire partie d'un bureau associatif afin de garantir leur indépendance.... »

*Saluons les élus de l'équipe municipale qui n'ont pas souhaité faire partie des bureaux de certaines associations.*

A suivre .....

Josiane FLORENTIN

### FELICITATIONS

A Monsieur **Alain Romandel** pour sa nomination de **Maire Honoraire à Othis**.

- Bien que notre idéologie ne soit pas la même, et que certaines actions pourraient être menées différemment par nos élus, pour autant nous ne méprisons pas l'adversaire et savons reconnaître ses qualités.
- Elu maire durant 30 ans à Othis (*même si cela ne nous a pas toujours fait plaisir*) nous comprenons qu'il reçoive cette distinction accordée selon certains critères (*Code général des Collectivités Locales*).

De même, nous félicitons Monsieur **Roger Boullonnois** pour sa nomination de **Maire Honoraire à Saint-Mard**, et pour l'obtention de la **Légion d'honneur**.

Le Bureau



**Avant les vacances, conseils aux Othissois qui auraient tendance à « oublier » ce qui suit. Hélas, chez nous, nous en voyons parfois, qui n'ont pas vraiment intégré ces règles !!!...**

**Votre permis de conduire ! A point ou saignant ....**

Il convient d'avoir à chaque instant en mémoire que l'incivilité peut coûter une vie, voire davantage... et ça n'a pas de prix.

Certains usagers n'ayant sans doute pas encore compris le sens des règles de conduite, mettent parfois grandement en danger les autres conducteurs. Il nous semble utile de rappeler le poids des sanctions qu'ils encourent.

**Le non-respect des limitations de vitesse :**

- Outre une amende forfaitaire variable en fonction de la vitesse relevée (Art. R 413-14 du Code de la route) entraîne la perte d'1 à 2 points sur le permis de conduire,

**Le franchissement d'un stop :**

- Hors des règles impliquant le marquage évident d'un arrêt (Art. R 415-6 du Code de la route) coûte pour le moins 135 Euros et la perte de 2 points,

**Pour l'emprunt à contre sens d'une voie réputée à sens unique de circulation :**

- La sanction est de 4 points (Art. R 412-28 du Code de la route), assortie d'une amende de 135 euros également,

C'est cher payé sans doute diront les plus inconscients, mais votre sécurité, et par delà celles de tous les autres, est à ce prix. Alors mieux vaut encore prévenir qu'être puni.



Micheline DOYEN – Gilles CAIRE



## LE PARCOURS DE SANTE

Il avait plutôt fière allure à sa « naissance », avec ses agrès flambant neufs et ses poutres attractives !

**RIEN ! Il n'y a plus rien** de ludique dans cette coulée verte qui traverse OTHIS à partir du quartier Beaupré et qui aboutit rue du 8 Mai 1945. Plus de bancs non plus, il a fallu, hélas, les supprimer pour protéger les riverains des nuisances occasionnées par des noctambules bruyants et saccageurs.

C'est la politique de la terre brûlée, où les "Attila" passent, plus rien ne subsiste, on ne remplace rien, on construit ailleurs et ce que les braves gens appréciaient, qu'à cela ne tienne, ils devront s'en passer...

Est-ce cela améliorer le bien-être des citoyens honnêtes? (qui aimeraient conserver les avantages acquis si chers à la politique de gauche), juste un petit plaisir personnel !!!

Danièle PUMA

## LE COLLEGE

Une réhabilitation lourde a été décidée, de nombreux travaux ont déjà été effectués. Reste qu'une peinture extérieure de la façade serait bienvenue. Espérons que notre maire, maintenant élu conseiller général, rendra possible cette réfection.

L'environnement est l'affaire de tous et cet équipement ne peut passer inaperçu à l'entrée (ou à la sortie, selon d'où l'on vient) de la ville.

Cet édifice dédié au savoir mérite le respect.

Josiane FLORENTIN



*Notre élue, Josiane Florentin, du groupe d'opposition municipale d'Othis, sur l'invitation de Michel Houel (sénateur UMP de Seine et Marne et président de l'association des Maires de Seine et Marne) a eu le plaisir de découvrir le Sénat.*

***Vous pouvez suivre nos réactions sur le site [www.nouvel-elan-othis.fr](http://www.nouvel-elan-othis.fr)***

***Ou nous contacter à l'adresse suivante :***

***NEO, 70 avenue des Châtaigniers***

***77280 OTHIS***